



N° 58 – Septembre 2024



RELAIS PETITE ENFANCE

**BOU  
T'  
CHOU**

**Le journal  
du RPE  
« Planète  
Bébés »**



# BOUT'CHOU

## EDITO

*Bonjour à toutes et à tous,  
Je partage mon premier édito avec Françoise qui avait préparé ce numéro pour Décembre 2023 et que nous n'avons pas pu boucler à ce moment-là :*

« Bonjour à toutes et à tous,

Edition spéciale pour ce numéro de décembre 2023.

Vous y trouverez une courte rétrospective de l'année 2023 et les dernières nouvelles concernant la vie du relais.

Avant de franchir la porte de sortie marquée « Retraite », je tenais à vous remercier pour tous ces échanges et les moments passés au relais au cours de toutes ces années. Ils ont été riches d'enseignements pour moi et je pars avec de nombreux souvenirs dans mon sac avant d'entamer l'aventure du temps des activités choisies.

Un grand merci pour toutes vos marques d'affection et de reconnaissance. Elles me vont droit au cœur.

Je vous souhaite une bonne année et des projets magnifiques pour 2024.

Cordiales salutations en guise d'adieux

Françoise Nadaud, Ex-responsable relais »

*Je prends le relais après avoir partagé 11 ans d'expériences avec Françoise pleines de surprises et de créativité ! Diane a partagé la vie du relais pendant deux ans et a poursuivi sa route... Sont arrivées Bénédicte et Véronique depuis Janvier et la relève semble bien assurée 😊*

*Au plaisir de vivre de nouvelles aventures professionnelles et créatives avec vous et d'accompagner le mieux possible les tout petits et leurs familles*

*Angélique de Libero, Responsable Relais petite enfance*

### SOMMAIRE

Édito .....	p. 2
Du changement au Relais .....	p. 3
Clins d'œil sur l'année 2023 .....	p. 4
Petit mot de Françoise Nadaud.....	p. 5 & 6
Point de vue d'une Asmat sur le 25/11/2023....	P. 7 & 8
Concours de Haïkus-comptines .....	p. 9 à 13
Administratif .....	p.14 à 19
Fonctionnement et vie du relais .....	p. 20
Reprise des ateliers .....	p. 21
Dates à retenir .....	p. 22
Les projets du relais en images .....	p. 23 à 28
Pédagogie : La familiarisation .....	p. 29 à 33
Mots d'enfant .....	p. 34
Croq'livres .....	p.35

Siège : Maison Associative du Liourat

Square M Colucci

5 rue Fernand Benoit

13127 VITROLLES

☎ 04.42.30.37.01

✉ [rpe.planetebebes@leolagrance.org](mailto:rpe.planetebebes@leolagrance.org)

## Du changement au Relais petite enfance



*Cette année 2024, plusieurs gros changements se sont opérés au Relais avec le départ à la retraite de Françoise Nadaud et celui de l'animatrice Diane Ichters qui s'est intégrée au RPE d'Aubagne.*

*Angélique de Libero a été nommée Responsable puis deux nouvelles animatrices, Bénédicte Leconte et Véronique Troiano, sont arrivées en janvier 2024.*

*Laissons-les se présenter :*

*Bonjour,*

*Je m'appelle Bénédicte Leconte.*

*J'ai travaillé dans différentes crèches publiques ou associatives puis comme animatrice au RPE d'Aix en Provence.*

*De double formation initiale en Communication des Organisations et en Administration Economique et Sociale, j'ai également un DEAP et suis licenciée RSEPE (Responsable de Structures Enfance et Petite Enfance).*

*J'ai d'ailleurs eu le plaisir de croiser certaines d'entre vous lors d'un de mes stages de licence.*

*Je suis ravie de revenir au Relais Planète Bébés et de commencer, avec Angélique et Véronique, cette nouvelle aventure avec vous.*

*A bientôt,*

**B** comme Bienveillance (indispensable !)

**E** comme Enfant

**N** comme Neurosciences

**E** comme Ensemble

**D** comme Dialogue

**I** comme Implication

**C** comme Cyrulnik, un de mes maîtres à penser

**T** comme Tendresse

**E** comme Energie

*Bonjour,*

*Je m'appelle Véronique Troiano.*

*Après avoir travaillé pendant plus de 20 ans dans plusieurs structures (crèches associatives, privées...) en tant qu'EJE de terrain, directrice adjointe, directrice et coordinatrice de crèche, j'ai souhaité réorienter mon travail vers de l'accompagnement et de la formation professionnelle. C'est pour cela, que je travaille à mi-temps au RPE et en parallèle, je suis accompagnante en VAE (Validation des Acquis de l'expérience) pour les diplômés du CAP AEPE, Auxiliaire de Puériculture et EJE.*

*Je suis heureuse d'intégrer cette nouvelle équipe et partager avec vous cette nouvelle expérience !*

**V** comme volontaire

**E** comme enthousiaste

**R** comme riche d'être maman

**O** comme optimiste

**N** comme naturelle

**I** comme insatisfaite (souvent !)

**Q** comme questionnement professionnel constant

**U** comme unique et heureusement !

**E** comme épanouie dans mon travail.

# Un clin d'œil sur l'année 2023 avec quelques photos souvenirs, un texte de Françoise Nadaud heureuse retraitée du relais, un article d'assistante maternelle et le concours de Haïkus-comptines



## Quelques photos :

Ateliers Musique avec Yvan et Sylvie, Ateliers Kamishibai avec Jean-Michel, Peintures et Collages, Accueil de la formation Tout petit soprano avec la Nouvelle Vague créative et Brigitte Cirila, Exposition Jeux à Septèmes-les-Vallons, Sorties médiathèques, Séance Cinéma Les Lumières, Ateliers Psychomotricité avec Nathalie Jeannot, Emilie Deniel, Céline Garabédian ...



# FIN DE CARRIERE

Par Françoise Nadaud, EJE et animatrice responsable du RPE jusqu'au 31 décembre 2023

*« Au bout de tant d'années au service de la Petite Enfance, le moment est venu pour moi de regarder un peu en arrière et de faire le point : que me reste-t-il de toute cette expérience et de ces rencontres ?*

*Travailler auprès de jeunes enfants a été pour moi une source d'émerveillement constant devant leur curiosité, leur aptitude à découvrir leur environnement, à expérimenter encore et encore quand nous leur en laissons la possibilité, à persévérer dans leurs tentatives et à vérifier les résultats en répétant inlassablement les gestes et les manipulations.*



*Avec eux pas le temps de s'ennuyer ni de plonger dans la routine, leur capacité à innover, à tester et à s'étonner amène l'adulte à toujours être en éveil et à s'adapter à la situation, au contexte en les observant et en les écoutant.*

*Même si l'envie et le besoin de passer à une autre étape de ma vie est bien présent, je garde intact au fond de moi le plaisir de les côtoyer et l'intérêt pour mon métier.*

*De tout ce temps et de mon expérience professionnelle, il me restera, outre les souvenirs, quelques notions essentielles dans le travail auprès de jeunes enfants.*

*La tranche d'âge des 0-3 ans est celle du temps béni des découvertes sans programme contraignant ni évaluation, celle où l'adulte peut accompagner leur évolution en respectant le rythme propre à chaque enfant tout en lui fixant, dans la bienveillance, des limites sécurisantes.*

*Des mots importants résonnent en moi. Ils ont guidé mes positionnements tout au long de ma vie professionnelle :*

- Observation
- Ecoute
- Dialogue et échange
- Respect de l'enfant et de son rythme
- Mais aussi limites et sécurité



*Ce sont ceux qui permettent, à mon sens, la mise en place d'un accueil dans la bienveillance et la confiance.*

*Le projet d'accueil se décline alors autour d'axes de réflexion :*

*Avant tout assurer à l'enfant sa sécurité de base : c'est par le contact, la présence, l'écoute de ses besoins et l'échange que l'adulte aide l'enfant à développer son sentiment de sécurité et de confort*

qui vont lui permettre de s'aventurer dans la découverte et l'exploration de son environnement et de ses capacités.

Accorder à l'enfant notre confiance en ses capacités et en son potentiel en encourageant ses expérimentations en toute sécurité, participe à l'acquisition de sa confiance en lui. Pour cela, l'adulte se doit de lui assurer un cadre sécurisant, un environnement adapté et des propositions variées.

Aristote, à son époque, disait déjà : « Ce que nous devons apprendre, nous l'apprenons en le faisant. »

Observer l'enfant permet de lui offrir des possibilités d'explorations sensori-motrices, des jeux stimulant son développement intellectuel et des ouvertures vers la Culture et la découverte de la Nature.

Que de pistes à explorer en leur compagnie !

Au Relais Petite Enfance, j'ai eu la chance de rencontrer des professionnel(le)s motivé(e)s et dynamiques et de pouvoir nouer des relations professionnelles de qualité dans la confiance réciproque. J'y ai découvert une autre facette du métier d'éducatrice de jeunes enfants. Ce fut riche et intéressant, sans un seul jour d'ennui.



Je quitte la vie professionnelle avec le sentiment qu'il me reste encore bien des questions à approfondir et des choses à découvrir.

Mais il est l'heure de passer le relais à de plus jeunes professionnelles à qui je souhaite d'aussi belles aventures que celles que j'ai pu vivre, malgré parfois des coups de vent tempétueux voire de colère, des doutes et des remises en question, de la fatigue aussi par moments mais jamais d'ennui.

Pour conclure, je vous remercie pour tous ces échanges et ces moments partagés, pour toutes ces rencontres qui m'ont permis de continuer à grandir et à mûrir ma posture professionnelle.

Merci aux enfants, aux parents et aux professionnel(le)s ainsi qu'aux partenaires et aux collègues passé(e)s et actuel(le)s pour cette belle aventure au Relais.

Je vous souhaite à toutes et à tous bonne continuation et bonne route. Je vous remercie pour toutes les marques d'affection que vous m'avez témoignées en cette fin de carrière. »

Françoise Nadaud



# POINT DE VUE D'UNE ASSISTANTE MATERNELLE sur la journée départementale du 25 novembre 2023

Article de Sandrine Martinez Périé assistante maternelle à Vitrolles

Une journée dédiée aux assistant(e)s maternel(le)s a eu lieu le samedi 25 novembre 2023 à Aix en Provence.

Les Relais Petite Enfance du département se sont mobilisés pour organiser cette journée financée par la CAF13 (avec la présence de son directeur lors de la journée) et soutenue par le département des Bouches-du-Rhône.



Les assistant(e)s maternel(le)s devaient s'inscrire pour y participer.



Un accueil chaleureux autour d'une collation chaude nous attendait à l'arrivée.

Les assistant(e)s maternel(le)s étaient venus en nombre et une dizaine de collègues de Vitrolles avaient répondu présentes.

Le matin, Agnès Chaumié (Chanteuse, musicienne, comédienne) nous a proposé une conférence autour du chant. Nous avons participé et échangé avec elle au sujet de tous les sons qu'un bébé pouvait entendre dans le ventre de sa maman.

Elle a souligné l'importance du "babillage" qui est fortement conseillé car c'est ainsi que le bébé se sent entendu. Le babillage crée du lien entre le bébé et l'adulte.

Agnès Chaumié a partagé des comptines qui proposent plusieurs émotions telles que la peur et la joie (la petite bête qui monte qui monte...) ou encore des chansons qui évoquent le fait de tomber et de se sentir retenu : naissance de la confiance en l'autre (chanson : bateau sur l'eau).



Ensuite, nous avons eu la pause du déjeuner où nous avons pu échanger sur notre ressenti de la matinée.

Nous avons pu lire des poèmes et voir le travail proposé par Jean-Michel Zurletti lors des ateliers du Relais Petite Enfance de Vitrolles.

L'après-midi, j'ai assisté à deux ateliers : le premier était consacré à l'art végétal. L'animatrice nous a fait découvrir comment peindre avec du jus d'épinards ou de chou rouge, du jus de citron...

Elle nous a guidées tout au long de la réalisation de nos cartes de vœux. (voir le résultat en image ci-dessous)





Nous sommes reparties avec des fiches recettes pour proposer aux enfants de l'art végétal.

Une grande première pour moi et mise en application dès le mercredi suivant avec les enfants accueillis en périscolaire.



Le second atelier que j'ai découvert, était consacré aux livres : livre Emoi. Plusieurs groupes d'assistant(e)s maternel(le)s ont proposé des créations réalisées très rapidement avec un support de livre peu commun. Le groupe (dans lequel j'étais) a proposé une comptine détournée : "jamais on a vu, jamais on ne verra" avec un livre accordéon.

En fin de journée, nous avons assisté au numéro du duo de clowns présents toute la journée et qui a rebondi avec des anecdotes, tirées de leur observation et écoute des divers ateliers, à propos de cette journée consacrée à la petite enfance. Nous avons bien ri. Merci à Zoé et Germain (<https://lenezauvent.org/interventions-le-regard-du-clown/>)

Pour conclure, c'était une belle journée remplie d'échanges, de sourires, et de partage. Une journée enrichissante sur le plan professionnel, comme celle de l'an passé.



Une grand MERCI à toutes les personnes qui ont pu rendre possible cette journée.



Bibliographie et Discographie Agnès Chaumié :

<https://spectacles.enfancemusique.asso.fr/artiste/agnes-chaumie/>

<http://www.agneschaumie-unairdenfance.fr/>

Bibliographie Jean-Michel Zurletti :

<https://www.livre-provençalpescotedazur.fr/ressources/annuaire/personnes/zurletti-jean-michel-782>



# CONCOURS : Coccinelle et Cie

## Des images, des sons et des rimes

Par Françoise Nadaud, EJE ex-responsable du Relais petite enfance

Lancé au cours de l'été 2023, ce concours d'écriture laissait le choix aux participants d'imaginer une comptine, un haïku, un poème en prose ou en vers à propos d'un ou plusieurs des animaux réalisés lors des ateliers avec les enfants avec Jean-Michel Zurletti.

La liste des animaux allait de la coccinelle à la grenouille en passant par la sauterelle, l'éléphant, le zèbre et le loup bien sûr.

Le jury s'est réuni lors du comité de pilotage du relais en septembre pour décerner les prix.

Il était composé d'élus de Vitrolles, Rognac, Septèmes-les-Vallons et des Pennes Mirabeau, de responsables des services petite enfance de ces villes, des représentants de la CAF, du SMAPE et de Léo Lagrange Méditerranée ainsi que du vote d'un parent, de Jean-Michel Zurletti et des animatrices du relais.

Le jury a tenu à salué la créativité des participantes.

Ont participé à ce concours :

- Claudie Millet de Vitrolles
- Sandrine Martinez Périé de Vitrolles
- Jessica Latouche de Vitrolles
- Marjorie Capdeville de Rognac
- Clémentine Ibanez de Rognac
- Christine Fontanelli des Pennes Mirabeau

Le 1<sup>er</sup> prix a été attribué à Clémentine, le 2<sup>ème</sup> à Claudie et le 3<sup>ème</sup> à Sandrine.

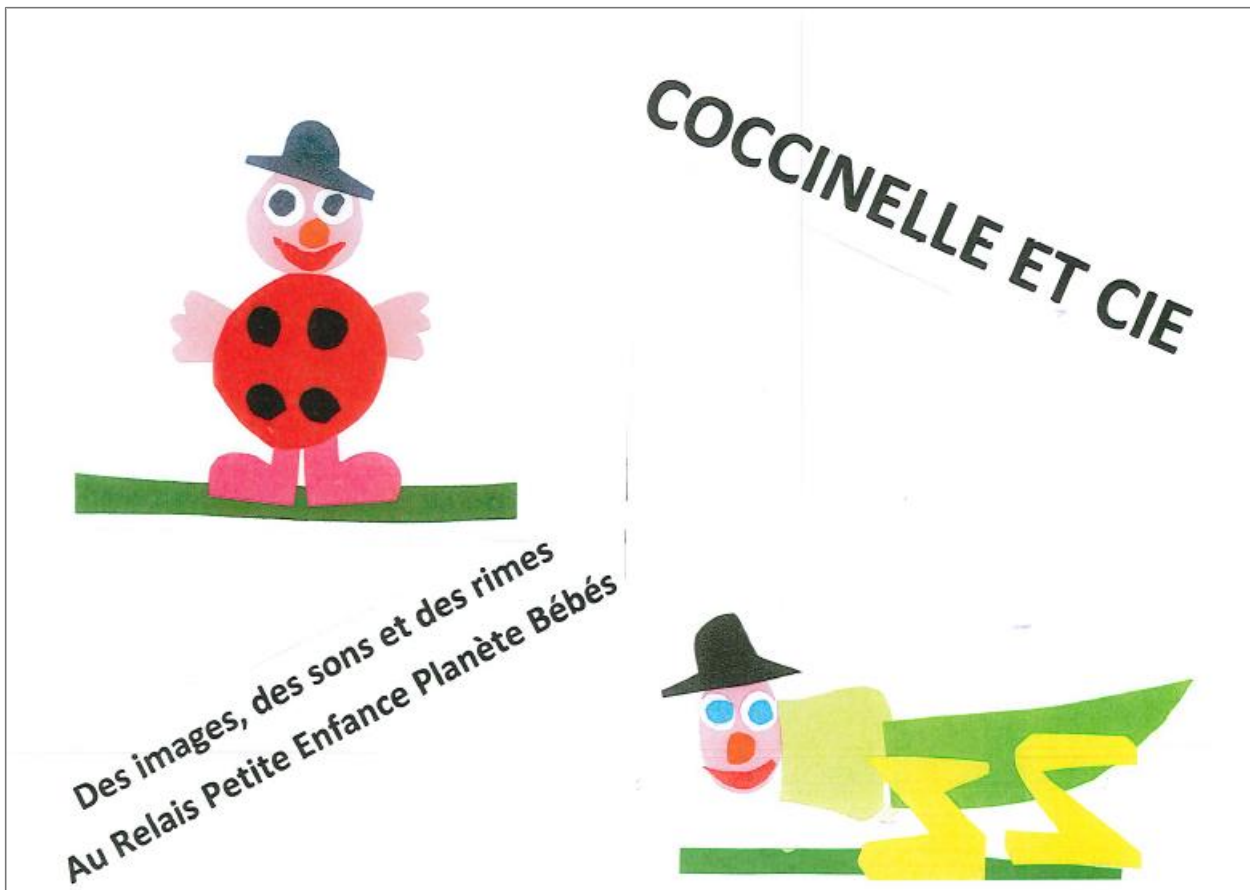
Jessica, Marjorie et Christine recevront un prix de participation.

Au nom de l'équipe du relais, je remercie les participantes et les félicite pour leurs créations. Elles ont reçu leur lot lors de nos rencontres de fin d'année.

Dans les pages suivantes, vous pourrez découvrir le livret avec les textes que j'ai mis en image et en page afin de valoriser ces créations, il a été offert à chaque participante. Ce livret artisanal a aussi été présenté au stand « Jardin des mots » lors de la journée départementale des assistantes maternelles du 25 novembre 2023.

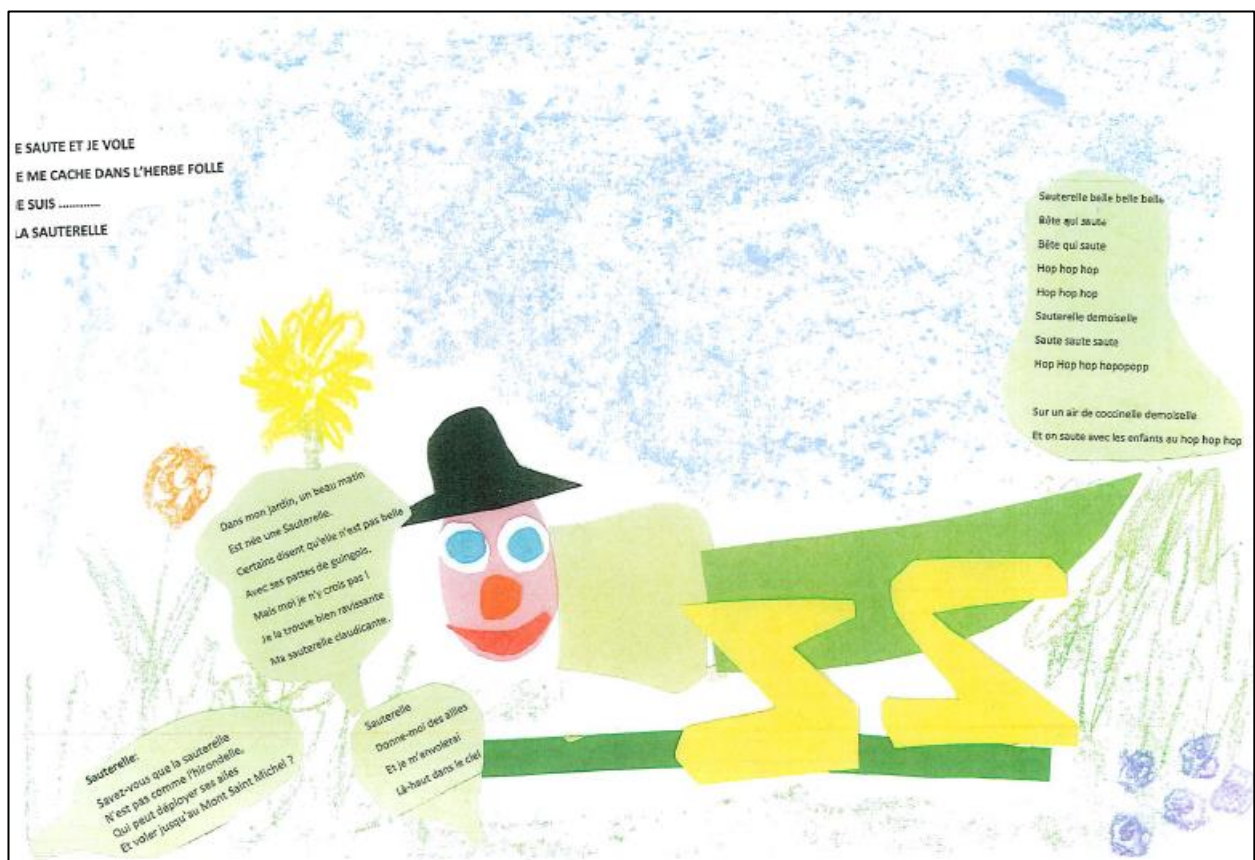
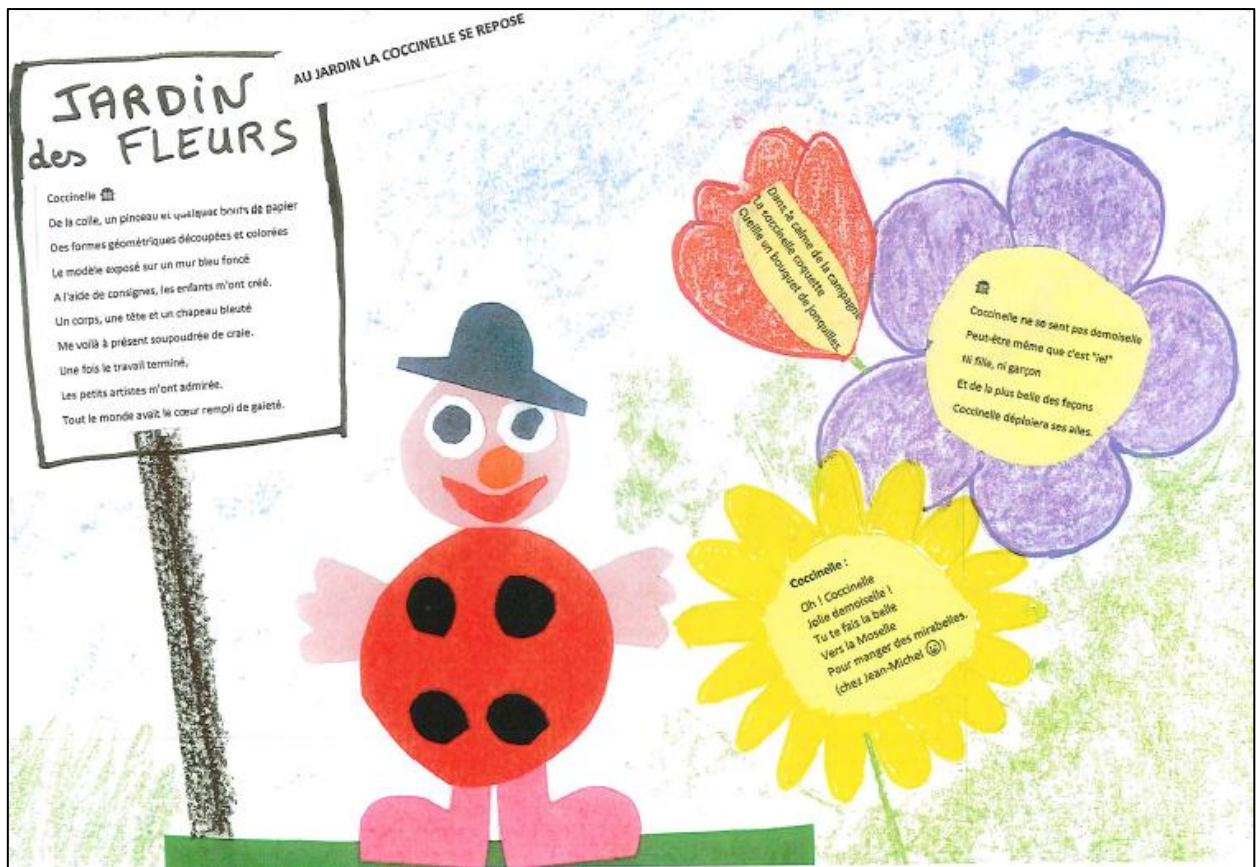
Puisse ce projet susciter des envies d'écriture et de créations.

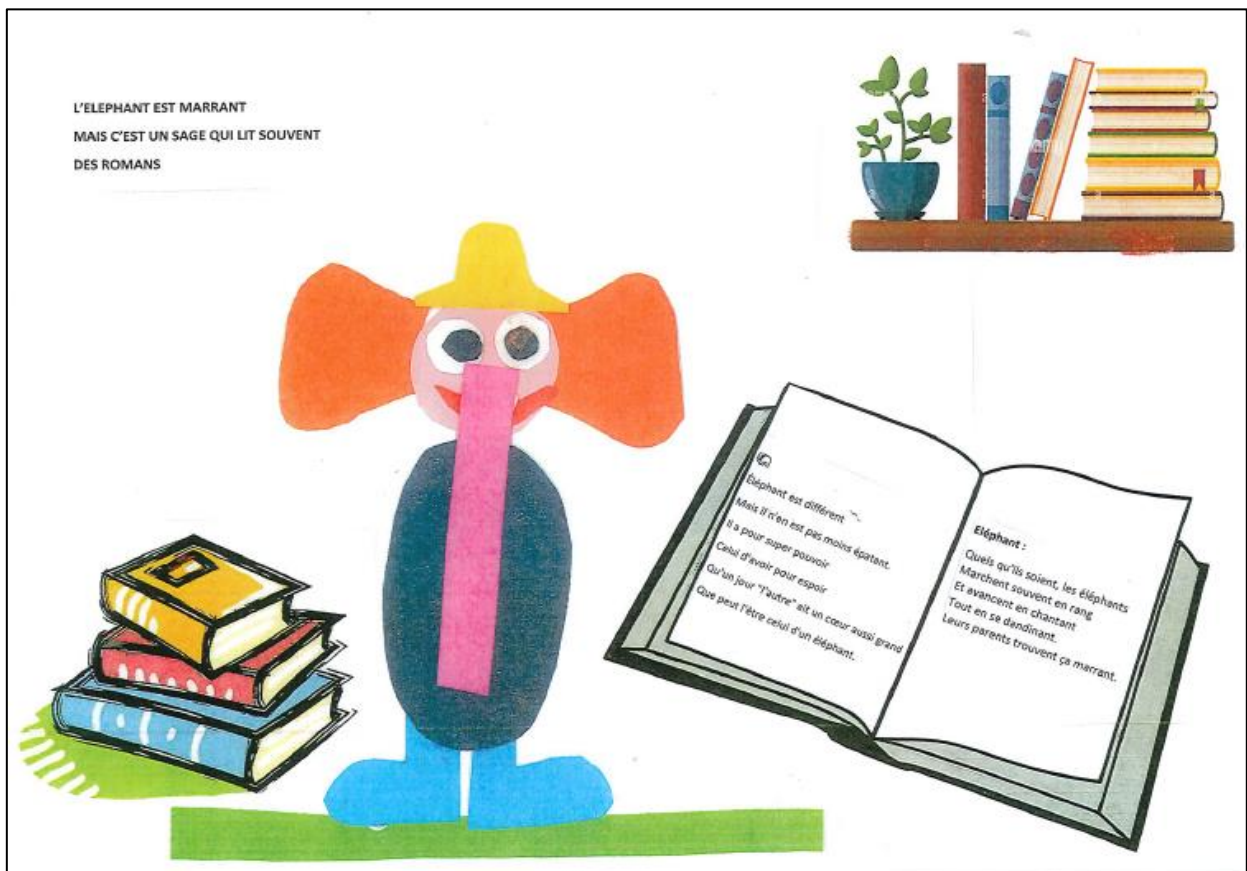
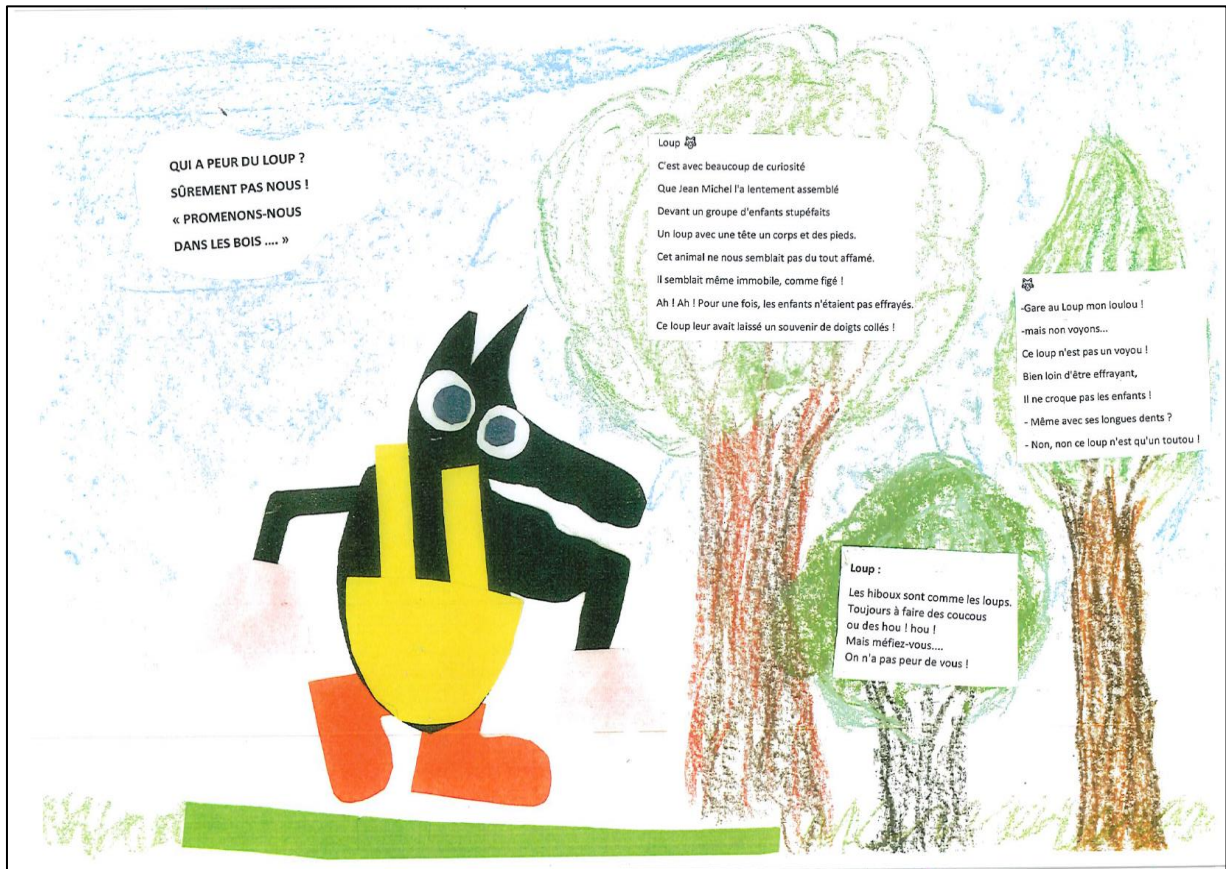




**COCCINELLE ET Cie**  
**Des images, des sons et des rimes**

Dans ce bestiaire curieux, les animaux ont des allures humaines.  
Tout droit sortis du savoir-faire de Jean-Michel Zurletti : des feuilles de couleur, des ciseaux, de la colle et le tour est joué.  
Du collage de formes simples, Loup, Coccinelle, Sauterelle, ..., naissent.  
Des assistantes maternelles ont laissé, quant à elles, libre cours à leur imagination pour jouer avec les mots et accompagner les images.  
Ainsi sont nés textes, comptines et haikus aux sonorités et rythmes variés pour le régal des oreilles et de la parole qui se mêle dans ce livret à celui des yeux.  
Toutes les bestioles, petites et grosses, remercient Claudie, Sandrine, Clémentine, Marjorie, Christine et Jessica pour ces hommages à leur beauté.





ARRIVE EN VILLE  
LE ZEBRE S'EST ARRÊTÉ  
DEVANT UN CINEMA.  
A L'AFFICHE DES HISTOIRES DE ZEBRES :



CINEMA  
LES LUMIERES  
VITROLLES  
**LE PROGRAMME**

**LE ZEBRE S'AMUSE**

Un zèbre qui zigzague en zozotant  
Ou qui gigotte en zécayant  
Avouez que c'est assez marrant !  
Un zèbre qui s'agite comme un zinzin  
Ou qui frise après un shampoing  
Avouez que ça n'a rien de chagrin !

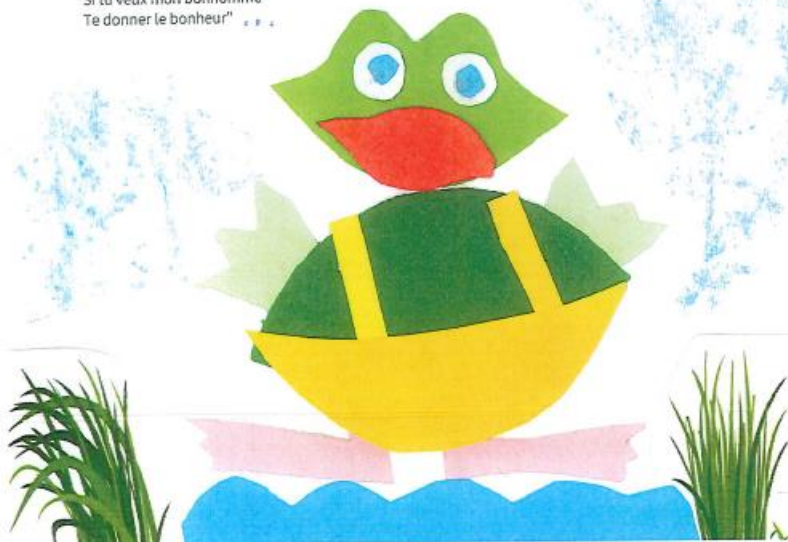


**LA CHUTE DU ZEBRE**

Connaissez-vous Marty le Zèbre ?  
Non ! Pourtant il est célèbre.  
Il a sauté dans un arbre,  
A perdu l'équilibre  
Et en tombant, s'est cassé une vertèbre.

*Chanson de  
Francis Lemaire.*

Un garçon part en vadrouille  
Au bord d'un étang  
Il attrape une grenouille  
Qui dit en tremblant :  
"Laisse-moi m'en aller  
Et je te promets  
De réaliser  
Trois de tes souhaits"  
"Fais un vœu mon bonhomme  
Car je peux mon bonhomme  
Si tu veux mon bonhomme  
Te donner le bonheur" . . .



Fripouille,

La grenouille en vadrouille

Fouille et farfouille

Dans un plat de nouilles

Elle y trouve des favouilles

Ouille ! ouille ! ouille !

Çà chatouille.

Une grenouille

En vadrouille

Fouille et farfouille

Dans les nouilles

Ouille ! une favouille !

Bafouille la fripouille

Quelle trouille !

# ADMINISTRATIF

## Organismes pour vous aider dans vos recherches concernant l'emploi d'un assistant maternel lors des fermetures du Relais petite enfance

Liste des Assistants Maternels de Vitrolles	Hôtel de ville BP 30102 - 13127 VITROLLES Service petite enfance : Tél. 04.42.77.63.57
Liste des Assistants Maternels de Rognac	Guichet unique place de l'hôtel de ville 13340 ROGNAC Tél : 04.42.87.76.82
Liste des Assistants Maternels des Pennes Mirabeau	Hôtel de Ville, avenue F. Mitterrand 13758 LES PENNES MIRABEAU CEDEX Service petite enfance : Tél. 09.69.36.24.12
Liste des Assistants Maternels de Septèmes-les-Vallons	Hôtel de ville - CCAS, place Pierre Didier Tramoni 13240 SEPTEMES - Tél 04 91 96 31 00
Renseignements sur les droits CAF pour l'emploi d'un assistant maternel agréé.	<a href="http://www.mon-enfant.fr">www.mon-enfant.fr</a>
Attestation Pôle emploi	<a href="https://entreprise.pole-emploi.fr/accueil/particulieremployeur">https://entreprise.pole-emploi.fr/accueil/particulieremployeur</a>
Renseignements sur : <input checked="" type="checkbox"/> L'agrément <input checked="" type="checkbox"/> La formation des assistants maternels <input checked="" type="checkbox"/> Les conditions d'accueil de votre enfant	SMAPE – PMI -CD13 21 Boulevard Mirabeau CS 90682 13331Marseille cedex03 Tél. : 04.13.31.56.31 <a href="mailto:Smape@departement13.fr">Smape@departement13.fr</a>
Renseignements sur : <input checked="" type="checkbox"/> Le contrat de travail <input checked="" type="checkbox"/> Le salaire <input checked="" type="checkbox"/> Les congés payés	DREETS PACA 85 rue Pierre Berthier Le Pilon du Roy Bât B Les Milles 13290 Aix en Provence Service renseignement : 0 806 000 126 Ou site du Conseil Départemental 13 Ou Allo Service Public tél : 39 39
Renseignements sur la déclaration de votre employé et tous les renseignements administratifs	PAJEMPLOI : Tél. 0806.807.253 <a href="https://www.pajemploi.urssaf.fr/pajewebinfo/cms/sites/pajewebinfo/accueil.html">https://www.pajemploi.urssaf.fr/pajewebinfo/cms/sites/pajewebinfo/accueil.html</a>
➤ Pour toutes questions sur les modes de garde et prestations CAF	<a href="http://www.mon-enfant.fr">www.mon-enfant.fr</a> et <a href="http://www.caf.fr">www.caf.fr</a> Tel : 3230

**Rappel : « Les litiges portant sur la conclusion, l'exécution, la modification ou la rupture du contrat de travail relèvent du Conseil des Prud'hommes »**

### Petit rappel sur la rupture de contrat

Toute rupture après la fin de la période d'essai est soumise aux règles suivantes :

#### **a) Rupture à l'initiative de l'employeur - retrait de l'enfant**

L'employeur peut exercer son droit de retrait de l'enfant. Ce retrait entraîne la rupture du contrat de travail. L'employeur qui décide de ne plus confier son enfant au salarié, doit lui notifier sa décision soit par lettre recommandée avec accusé de réception. La date de première présentation de la lettre recommandée fixe le point de départ du préavis soit en lui remettant cette lettre en main propre contre décharge.

#### **b) Rupture à l'initiative du salarié – démission**

Le salarié qui décide de ne plus accueillir l'enfant confié peut rompre le contrat. Le salarié fait connaître sa décision aux employeurs par lettre recommandée avec avis de réception. La date de première présentation de la lettre recommandée fixe le point de départ du préavis (également remise en main propre possible, contre décharge).

#### **c) Préavis**

Hors période d'essai, en cas de rupture, à l'initiative de l'employeur (pour motif autre que la faute grave ou la faute lourde) ou à l'initiative du salarié, un préavis est à effectuer. Sa durée est de :

- 8 jours calendaires lorsque l'enfant est accueilli depuis moins de 3 mois ;
- 15 jours calendaires si l'enfant est accueilli depuis 3 mois et jusqu'à moins d'un an ;
- 1 mois calendaire si l'enfant est accueilli depuis plus d'un an.

La période de préavis ne se confond pas avec une période de congés payés de l'assistante maternelle. Mais dans le cas d'une mensualisation en année incomplète, le préavis peut se faire sur une période d'absence de l'enfant.

Si le préavis n'est pas effectué, la partie responsable de son inexécution doit verser à l'autre partie, une indemnité égale au montant de la rémunération qu'aurait perçue le salarié s'il avait travaillé.

#### **d) Régularisation de salaire**

Si l'accueil s'effectue sur une année incomplète et que le contrat s'arrête autrement qu'à la date anniversaire du contrat, compte tenu de la mensualisation du salaire, il sera nécessaire de comparer les heures d'accueil réellement effectuées, sans remettre en cause les conditions définies à la signature du contrat, avec celles rémunérées tel que prévu à l'article 7 – Rémunération à l'alinéa 2 b, de la convention collective des assistants maternels. S'il y a lieu, l'employeur procède à une régularisation. Le montant versé à ce titre est un élément du salaire, il est soumis à cotisations.

Cette régularisation sera également nécessaire en « année complète », si les temps d'accueil varient d'une semaine sur l'autre (exemple : accueil en périscolaire) et que le contrat s'interrompt alors qu'il n'y a pas eu douze mois de mensualisation.

#### **e) Indemnité compensatrice de congés payés**

Lors de la rupture du contrat de travail, qu'elle soit à l'initiative du salarié ou de l'employeur, le salarié a droit à une indemnité compensatrice correspondant à la rémunération des congés dûs (donc acquis et non pris). Elle est calculée à partir du salaire BRUT et sera réglée en NET (comme un élément du salaire)

#### **f) Indemnité de rupture**

En cas de rupture du contrat, par retrait de l'enfant, à l'initiative de l'employeur, celui-ci verse, sauf en cas de faute grave, une indemnité de rupture au salarié ayant au moins 9 mois d'ancienneté avec lui. Cette indemnité n'a pas le caractère de salaire. Elle est exonérée de cotisations et d'impôt sur le revenu dans les limites fixées par la loi. Elle est égale à 1/80<sup>ème</sup> de la totalité des salaires (congés payés inclus) que l'assistante maternelle a perçu pendant toute la durée de son contrat. Exonérée de cotisations, elle se calcule et se règle en BRUT.

#### **g) Rupture pour suspension ou retrait de l'agrément**

L'employeur n'est pas responsable de la rupture du contrat. La suspension ou le retrait de l'agrément s'impose au salarié et à l'employeur. Celui-ci ne peut plus confier son enfant au salarié et lui signifie le retrait forcé de l'enfant entraînant la rupture du

contrat de travail, par lettre recommandée avec avis de réception, à la date de notification de la suspension ou du retrait de l'agrément par le Conseil Départemental.

#### **h) Documents à remettre au salarié en cas de rupture du contrat**

A l'expiration du contrat, quel que soit le motif de la rupture, et même au cours de la période d'essai, l'employeur doit délivrer au salarié :

- le bulletin de salaire du mois,

- un certificat de travail mentionnant la date de début et la date de fin du contrat ainsi que la nature de l'emploi,
- l'attestation simplifiée Employeur France Travail pour lui permettre de faire valoir ses droits.
- Un reçu pour solde de tout compte détaillant les sommes versées à l'occasion de la rupture de contrat.

N'hésitez pas à contacter le relais pour toute information.

## **Comment remplir les documents de fin de contrat**

Lors de toute rupture de contrat, trois documents sont à remettre à l'assistant maternel avec le versement de la dernière rémunération et le bulletin de salaire qui l'accompagne.

Il s'agit :

- Du certificat de travail
- Du reçu de solde de tout compte
- De l'attestation simplifiée Employeur de France Travail (ex Pole Emploi)



#### **Le certificat de travail :**

Il suffit de renseigner les informations demandées (identités de l'employeur et du salarié, leurs coordonnées, la période et les dates de l'emploi...)

Ce document se trouve dans les annexes du contrat de travail du Conseil Départemental et sur le site de Pajemploi.

#### **Le reçu de solde de tout compte :**

Dans ce document est indiqué le montant des sommes versées à l'occasion de la rupture du contrat.

**Attention !** Ces sommes doivent être détaillées avec le montant qui correspond (salaire, régularisation de salaire si besoin, indemnités compensatrices de congés payés, indemnité de rupture de contrat s'il y en a une...)

Le salarié signe ce reçu et reconnaît ainsi avoir reçu le montant qui y est indiqué. Il est important pour l'employeur de conserver ce reçu signé car le salarié peut contester dans les six mois qui suivent sa signature, le montant des sommes perçues au moment de la rupture du contrat.

#### **Attestation simplifiée des particuliers employeurs :**

Cette attestation peut être téléchargée sur le site de France Travail après ouverture d'un compte particulier employeur (grâce au numéro d'employeur de Pajemploi).

Cette attestation permettra au salarié de faire valoir ses droits à indemnisation auprès de France Travail.

Ce document contient des informations relatives à l'emploi (durée, rémunération...). C'est à partir de ces informations que seront calculés la durée et le montant de son indemnisation.

#### **Attention ! Les salaires et indemnités sont indiqués en brut.**

Les employeurs doivent penser à conserver une copie de tous ces documents remis au salarié.



# **RAPPEL CONCERNANT LA DEDUCTION D'ABSENCE**

## **(Convention collective Assistants maternels)**

En cas d'absence sans solde (maladie de l'assistante maternelle, congé sans solde, absence de l'enfant justifié par un certificat médical, contrat de travail débutant ou finissant en cours de mois, ...), une retenue doit être opérée sur le salaire de base lors de l'établissement de la paie du mois concerné.

Le calcul de la retenue doit être effectué selon un principe énoncé par la Convention collective des assistants maternels :

« Pour les absences qui ne donnent pas lieu à maintien de la rémunération par le particulier employeur, ce dernier procède à une déduction d'absence pour déterminer la rémunération à verser à l'assistant maternel en effectuant le calcul suivant :

- ❖ En cas d'accueil de l'enfant 52 semaines par période de 12 mois consécutifs, le particulier employeur applique la formule de calcul suivante :

$$\text{Retenue sur salaire} = \frac{\text{Salaire mensualisé} \times \text{nb heures non travaillées dans le mois (donnant lieu à déduction de salaire)}}{\text{Nombre d'heures qui auraient été réellement travaillées dans le mois considéré (si le salarié n'avait pas été absent)}}$$

Le résultat obtenu doit être déduit du salaire mensualisé pour déterminer la rémunération à verser au salarié.

- ❖ En cas d'accueil de l'enfant 46 semaines ou moins par période de 12 mois consécutifs, le particulier employeur applique la formule de calcul suivante :

$$\text{Retenue sur salaire} = \frac{\text{Salaire mensualisé} \times \text{nb de jours non travaillés dans le mois (donnant lieu à déduction de salaire)}}{\text{Nombre de jours qui auraient été réellement travaillés dans le mois considéré (si le salarié n'avait pas été absent)}}$$

Le résultat obtenu doit être déduit du salaire mensualisé pour déterminer la rémunération à verser au salarié. Pour déterminer le nombre d'heures et de jours qui auraient été réellement travaillées dans le mois considéré, les parties se réfèrent aux dispositions prévues dans le contrat de travail ou au planning remis au salarié. Au sens des présentes dispositions, sont entendus par heures et jours de travail toutes les heures et tous les jours du mois en question qui auraient été travaillés par l'assistant maternel. Les périodes d'absence, les semaines de non-accueil ainsi que les jours fériés chômés correspondant à un jour habituellement travaillé, sont comptabilisés dans les heures et les jours qui auraient été travaillés par le salarié au cours du mois. »

Source : Convention collective assistant maternel - [Article 111](#)

**ATTENTION** : Selon la situation, le calcul à l'heure peut être utilisé dans le cadre de l'accueil de l'enfant 46 semaines ou moins par période de 12 mois consécutifs (ex : période d'adaptation, absence sur des demi-journées, lorsque les horaires d'accueil ne sont pas les mêmes d'un jour à l'autre, ...).

# Information PAJEMPLOI : MON PAJEMPLOI AU QUOTIDIEN

## Découvrez l'application mobile « Mon Pajemploi au quotidien »

Vous employez un assistant maternel pour la garde de votre enfant à la rentrée ? L'Urssaf met à votre disposition l'application mobile « Mon Pajemploi au quotidien ». Celle-ci est complémentaire aux services en ligne proposés sur [pajemploi.urssaf.fr](http://pajemploi.urssaf.fr) et adaptée aux besoins des nouveaux parents employeurs et des assistants maternels.

### Une simplification de vos démarches

L'application mobile « Mon Pajemploi au quotidien », gratuite et optionnelle, simplifie vos démarches et sécurise la relation de travail avec votre assistant maternel.

Complémentaire aux fonctionnalités de votre compte en ligne, cette application permet à l'employeur et son assistant maternel un usage régulier, en binôme, tout au long du mois.

« Mon Pajemploi au quotidien » est compatible avec la majorité des contrats de travail, à l'exception des CDD ainsi que des plannings de garde variant d'une semaine à l'autre, qui seront ajoutés dans les prochaines versions de l'application.



### Des fonctionnalités complémentaires au service Pajemploi

#### Une configuration multi-contrats

Vous pouvez gérer les plannings et déclarations de plusieurs accueils simultanés. L'application vous permet de naviguer facilement entre vos différents contrats de travail.

#### Un planning partagé

Seul ou en binôme avec votre assistant maternel, l'application vous permet de consulter et d'ajouter au planning les événements liés à la garde (absences, heures supplémentaires, congés, etc.).

#### Des calculs automatiques des salaires

« Mon Pajemploi au quotidien » calcule automatiquement les montants à déclarer selon les termes de votre contrat mais aussi les événements ajoutés au planning.

#### Une déclaration instantanée

Vous souhaitez consulter les informations de votre pré-déclaration à tout moment ? Mon Pajemploi au quotidien actualise votre déclaration en fonction des événements ajoutés au planning partagé. Il ne vous reste plus qu'à vérifier et à valider la déclaration à la fin de chaque mois depuis l'application.

#### Encore plus de facilité avec Pajemploi +

Avec Mon Pajemploi au quotidien, vous bénéficiez également de Pajemploi +. Une fois cette option activée sur [pajemploi.urssaf.fr](http://pajemploi.urssaf.fr) avec l'accord de votre salarié, la rémunération de votre assistant maternel est versée 3 jours après la validation de votre déclaration.



### Télécharger « Mon Pajemploi au quotidien »

Pour utiliser l'application mobile « Mon Pajemploi au quotidien », rien de plus simple ! Activez votre compte en ligne depuis [pajemploi.urssaf.fr](http://pajemploi.urssaf.fr), puis téléchargez l'application depuis [l'App Store](https://www.apple.com/fr/app-store) ou [Google Play](https://play.google.com/store/apps/details?id=com.urssaf.pajemploi).



# SALAIRE ET INDEMNITES D'ENTRETIEN

## Salaire négocié en S.M.I.C à compter du 1er Mai 2024

	SMIC horaire brut	SMIC horaire net
	<b>11,650 €</b>	<b>9,100 €</b>
Taux Horaire	Brut Horaire	Net Horaire
2,25 x SMIC/8 Minimum légal	<b>3,50 € (minimum conventionnel)</b>	<b>2,730 €</b>
5 x SMIC/8 maxi pour 8 h d'accueil*	<b>7,28 €</b>	<b>5,680 €</b>
Le salaire horaire de base ne peut être inférieur à 0,281 fois le SMIC par heure d'accueil		

Le plafond CAF est calculé sur la base de 5 fois le SMIC horaire BRUT par journée d'accueil	Plafond CAF brut par journée d'accueil*	Plafond CAF net par journée d'accueil*
	<b>58,250 €</b>	<b>45,510 €</b>

### Montant minimum des Frais d'entretien par journée d'accueil

	Indemnité conventionnelle	Indemnité légale
Journée jusqu'à 6h37	<b>2,65 €</b>	
Journée de 8h	<b>3,32 €</b>	
Journée de 9h (90%du minimum garanti)		<b>3,74 €</b>
Journée de 10h		<b>4,15 €</b>
A rajouter par tranche d'heure au-delà de 9 h		<b>0,415 €</b>

<b>Coefficient pour obtenir le net = brut X 0,7812</b>
<b>Coefficient pour obtenir le brut = net X 1,2800</b>

	Taux de cotisation	Coefficient de conversion	Exemple	
			brut	net
heure normale	21,88%	<b>0,7812</b>	5,12 €	4 €
heure complémentaire	10,57%	0,8943	5,12 €	4,58 €
heure supp. (maj 10%)			5,63 €	5,04 €

Chiffres extraits des Sites Ministère du Travail, PAJEMPLOI, CAF, PARTICULIER-EMPLOYEUR.  
Ces chiffres sont donnés à titre indicatif et n'engagent en rien la responsabilité du Relais Planète Bébé Léo Lagrange Méditerranée

# FONCTIONNEMENT ET VIE DU RELAIS

## Reprise des ateliers et réunions de rentrée

En cette rentrée 2024, la reprise des ateliers se fera la semaine du lundi 30 septembre pour permettre d'assurer toutes les missions du relais dans les meilleures conditions possibles.

Cela vous permet d'accueillir de nouveaux enfants et leurs parents sereinement et de leur offrir une période de familiarisation optimale.

Quant aux animatrices, elles se doivent de préparer, nettoyer le matériel et de trier en souffrant moins de la chaleur. Elles organisent les projets en cours (créativité avec Jean-Michel Zurletti, psychomotricité avec différentes intervenantes, éveil musical avec Sylvie Azéma, etc.) et préparent aussi de nouveaux projets.

Les réunions de rentrée, préalable incontournable pour les inscriptions se tiendront fin septembre (voir tableau ci-après). Elles seront l'occasion d'échanger autour des perspectives de 2024/2025 et de vous présenter les projets mais aussi d'accueillir de nouvelles assistantes maternelles

Leur ordre du jour : reprise et inscription aux ateliers ; Présentation des projets à venir ; Fêtes de fin d'année ; Autres questions

Nous vous retrouverons donc avec plaisir dans chaque ville aux dates ci-dessous.

Pendant ce mois de septembre, vous pouvez bien entendu contacter les animatrices ou venir aux permanences sans rendez-vous. Le relais est ouvert et poursuit ses missions d'accompagnement et d'information.

	VITROLLES	ROGNAC	LES PENNES MIRABEAU	SEPTEMES-LES-VALLONS
Date et heure	Jeudi 19 septembre à partir de 18h	Mercredi 25 septembre à partir de 18h	Vendredi 20 septembre à partir de 18h	Lundi 23 septembre à partir de 18h
Lieu et adresse	Rpe Maison associative du Liourat	Rpe Avenue Montaigne	Rpe Impasse Merlusse	Rpe Bastide Valfrais

Dans l'attente de vous rencontrer ou vous revoir, nous vous souhaitons une excellente rentrée !

Angélique, Bénédicte et Véronique



## DATES A RETENIR

### Réunion d'accompagnement professionnel

#### Conférence-débat de Nathalie Jeannot

Le mardi 15 octobre 2024 de 18h à 20h30 au siège du RPE

Le Relais Petite Enfance Planète Bébé vous invite

**Le mardi 15 octobre 2024 à 18h00**

#### Rencontre-débats

Maison associative du Liourat, square Michel Colucci,  
5 rue Fernand Benoit 13127 Vitrolles



### « L'apport des neurosciences dans le développement du jeune enfant »



De nouvelles connaissances qui permettent une meilleure compréhension de l'enfant, de ses activités et de ses interactions afin de nourrir notre pratique professionnelle

Je m'inscris

Par téléphone auprès des animatrices  
ou par mail : rpe.planetebebe@leolagrange.org



Conférence  
De Nathalie JEANNOT  
Educatrice de Jeunes  
Enfants et Formatrice  
Petite Enfance



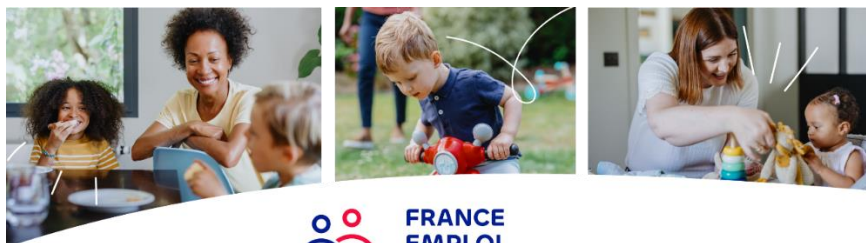
Le thème abordé sera : « *L'apport des neurosciences dans le développement du jeune enfant* » avec un focus sur tout ce que ces nouvelles connaissances nous apportent tant au niveau des activités et du jeu (la nécessité de la répétition dans ses apprentissages) chez l'enfant que de ses interactions entre pairs ou avec l'adulte.

L'occasion d'enrichir votre pratique professionnelle quotidienne, de s'interroger sur les gestes pratiqués, les activités proposées et votre positionnement.

Des vidéos de situations concrètes permettront également d'échanger autour de ces sujets.

### Information collective : « Votre Protection sociale »

Le mardi 5 novembre 2024 de 18h30 à 20h30 au siège du RPE



Vous vous interrogez sur vos droits :

Quelle indemnisation en cas de maladie ? Comment déclarer un accident de travail ?

A quel âge pourrai-je prendre ma retraite ? Ai-je droit à des aides ?

**Participez à cette réunion pour répondre à toutes ces questions.**

Présentée par Alison Allard, Animatrice Régionale, cette intervention évoquera notamment les points suivants :

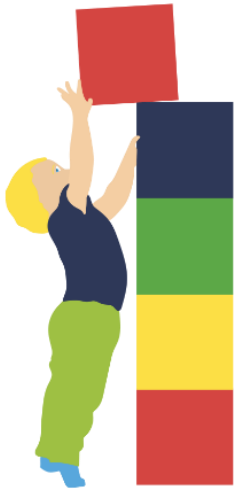
- Arrêt Maladie et Accident de travail : comment ça marche ?
- Retraite : comment fonctionne la retraite générale et la retraite complémentaire ?
- L'Action Sociale pour l'assistante maternelle

## La Semaine Nationale de la Petite Enfance

Du 15 au 22 mars 2025

Thème 2025 :

# Encore ! Jouer à l'infini



« *Encore !* » *Un mot, un point d'exclamation, et tant d'envies, tant d'émotions révélées !*



Encore est un mot qui s'adresse à l'autre, une injonction à recommencer, à revivre une expérience enrichissante qui a été proposée et appréciée. C'est LE mot des tout-petits ! Il est rare qu'un adulte s'exclame « encore ! » en tapant dans les mains et en sautillant d'un plaisir anticipé. Généralement, le « encore ! » de l'adulte est empreint de lassitude ou de désapprobation. Ou alors d'un besoin avide d'obtenir sans délai un objet de plaisir consumériste.

Lorsqu'un enfant me dit « encore ! » il formule plus qu'une demande. Il indique que ce que l'adulte lui propose répond à son besoin de découverte, d'exploration, et de répétition. Il valide ma posture, il renforce ce lien que nous tissons l'un et l'autre quand je m'efforce de l'accompagner. Si je suis lassée d'avoir relu dix fois la même histoire, je lui propose « d'accord, mais c'est à ton tour de raconter ! Moi j'en ai un peu assez... »

Car entre l'adulte et l'enfant, le « encore » n'est pas du tout lié aux mêmes propriétés. L'adulte associe le besoin de recommencer à la sensation de plaisir éprouvé. L'enfant, lui, l'associe à un besoin impérieux de recommencer et de nourrir son incroyable foisonnement de synapses, dans un cerveau tellement différent de celui des adultes qui ne le comprennent pas toujours. En effet, avant ses trois ans, le cerveau de l'enfant enregistre toutes les expériences vécues en créant de nouvelles connexions neuronales, à tel point qu'il lui faut ensuite les trier afin de ne conserver que celles qui ont été les plus fréquentes, les plus durables, et détruire les autres. C'est dire à quel point la répétition des expériences est cruciale pour comprendre les propriétés du monde et fixer dans sa mémoire toutes les séquences d'actions à utiliser par la suite. Ce fonctionnement est inédit dans la vie de l'être humain et ne se reproduira plus jamais par la suite.

Cette année, le thème « **Encore ! Jouer à l'infini** » nous invite à vivre une expérience de lâcher-prise, durant laquelle nous laissons aux enfants le temps de la répétition, et l'émergence de la créativité.

Thème 12<sup>ème</sup> édition

**Encore !**

**Jouer à l'infini**

Partout en France  
15 - 22 mars 2025

Qui sait, l'inattendu pourrait bien provoquer chez les adultes aussi quelques « encore ! » surpris et joyeux...

Le relais petite enfance mettra en place des ateliers spécifiques dans le cadre de cette semaine sur les communes de son territoire. Les familles des enfants accueillis seront invitées à se joindre à nous.

## RETOUR EN IMAGES SUR LES ANIMATIONS DU RPE 2024

### FETE DE DEBUT D'ANNEE



Septèmes-les-Vallons et les Pennes Mirabeau ont pu bénéficier du nouveau spectacle en chansons de Jean-Michel Zurletti.



### FORMATION DU RESEAU MOM'ARTRE AVEC LAETITIA - CIE EKOELE

Après un samedi de formation théorique autour de l'éveil artistique et culturel du jeune enfant par le corps et la danse, nous avons vécu pendant deux matinées un joli moment de créativité, d'émotions et de lâcher prise pour les assistantes maternelles et leurs enfants accueillis.



Ces deux ateliers pratiques, l'un autour des plumes, l'autre du monde maritime, ont été spécifiquement organisés pour les professionnelles inscrites à cette formation.



Plein de belles idées pour renforcer nos pratiques.



## LES CARNAVALS

Comment se débarrasser d'un méchant troll qui empêche des amis de se rendre... au Carnaval ?

Voici l'histoire en chansons qu'ont proposé, cette année, les animatrices dans chacune des villes du Relais.

Ce spectacle était suivi par une collation à partager entre parents, professionnelles et enfants.

L'occasion de faire admirer ses plus beaux déguisements !



## REUNIONS D'ACCOMPAGNEMENT PROFESSIONNEL

Le Relais Petite Enfance Planète Bébé vous invite  
**Le Mardi 2 avril 2024 à 18h00**  
 Rencontre-débats  
 Maison de la Parentalité, Parc Saint Georges  
 Impasse Marjot, La Gacille 13170 Les Pennes Mirabeau

**« La motricité libre des bébés »**

Observation des compétences psychomotrices de tout-petit  
 Et accompagnement selon son rythme propre et son stade de développement

Coanimatrice : Nathalie  
 Éducatrice de jeunes enfants et formatrice petite enfance

Ne manquez pas ces ateliers !  
 Au revoir

Deux rencontres ont eu lieu durant ce semestre avec des conférences de Nathalie Jeannot, EJE et Formatrice Petite Enfance.

L'une s'est déroulée aux Pennes Mirabeau, avec comme thème abordé : " Observer et favoriser la motricité libre des bébés « ; l'autre à Vitrolles, sur « Les découvertes sur le cerveau du tout petit ».

L'occasion d'enrichir sa pratique professionnelle quotidienne.

Le Relais Petite Enfance Planète Bébé vous invite  
**Le Jeudi 16 mai 2024 à 18h00**  
 Rencontre-débats  
 Maison associative du Liorol, square Michel Colucci,  
 5 rue Fernand Berthel 13127 Vitrolles

**« Les découvertes sur le cerveau du tout-petit »**

Accompagner les nouvelles connaissances sur le cerveau de l'enfant grâce aux neurosciences

Coanimatrice : Nathalie  
 Éducatrice de jeunes enfants et formatrice petite enfance

Ne manquez pas ces ateliers !  
 Au revoir



## FORMATION BUTAI- KAMISHIBAI

Nous n'irions pas jusqu'à dire que « la forme du pot en définit le contenu » mais un joli butai (petit castelet de théâtre en bois) participe au plaisir du conte ou de l'histoire illustrée en kamishibai, (à l'origine genre narratif japonais).

Pour ce faire, nous avons proposé aux assistantes maternelles de fabriquer leur propre butai qui facilite la lecture des planches dessinées.

Pendant deux samedis, nous avons tout créé et fabriqué, du début jusqu'à la fin. De quoi révéler des compétences cachées (ou pas) !

Un dernier samedi sera consacré à la rédaction et la création d'une histoire pour chacune des participantes au projet.



## FETES DE LA MUSIQUE

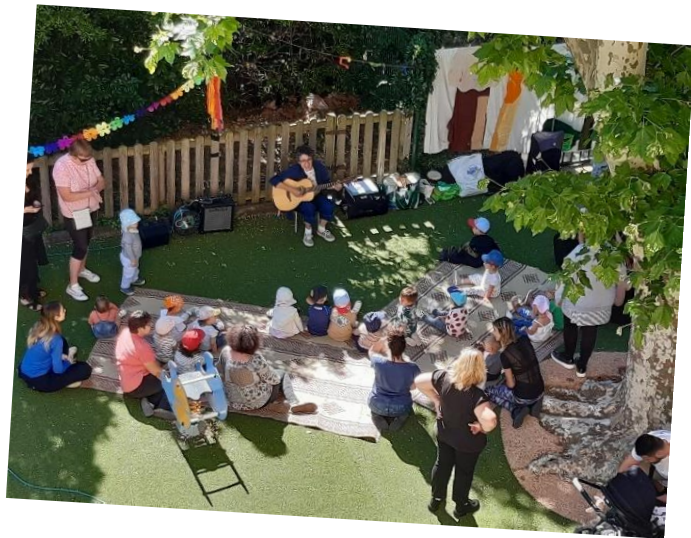
Une Fête de la musique sous le signe de la danse, des sons, des mots et de la créativité. Sylvie Azéma, la musicienne qui anime certains de nos ateliers, avait concocté une parenthèse musicale enchantée.

Après avoir créé et décoré leur propre maracas, les enfants ont chanté au rythme de la guitare et de leurs instruments.

Ils ont aussi rêvé avec Léon l'accordéon, qui a eu bien du mal à se réveiller mais qui les a ensuite fait danser tous ensemble !

Musique !





## LA TOUTE PETITE EXPO » A LA FRICHE DE LA BELLE DE MAI



Le point 5 de la Charte nationale pour l'accueil du jeune enfant met l'accent sur l'importance d'éveiller ses sens grâce aux expériences artistiques et culturelles que nous pouvons lui proposer.

Accompagnées par une médiatrice culturelle spécialisée dans la Petite Enfance, nous avons eu le plaisir d'inviter petits et grands enfants à participer en exclusivité à l'expo « *Des grains de poussière sur la mer* » le mardi 23 juillet.

Une « *Toute petite expo* » au format ludique spécialement conçue et destinée aux tout petits à partir de 18 mois.

Le musée n'est plus réservé aux grandes personnes !



## SORTIE AU CINEMA DES LUMIERES A VITROLLES

Comme l'année dernière, nous avons organisé pour nos publics une séance de cinéma spéciale Relais Petite Enfance, ainsi qu'aux familles du centre social Calcaïra.

Des ateliers ludiques aménagés spécialement autour du thème de la mer ont permis aux tout petits de patienter avant la séance ou de s'y réfugier en cas de difficulté durant la projection : le cinéma est aux tout petits.

Une séance courte (40 mn) pour offrir aux enfants de découvrir la magie d'une salle de cinéma. Nous sommes loin des petits écrans !

Avec « *La Baleine et l'escargote* » nous avons plongé dans une odysée fabuleuse au cœur de la nature, de l'infiniment petit à l'infiniment grand avec un goût pour l'aventure et la curiosité !

Merci à notre partenaire, le cinéma des Lumières.



**LE 05 JUILLET**  
À PARTIR DE 9H30

**SEANCE SPECIALE RPE**  
Au cinéma Les Lumières  
31 Avenue de Calcaïra  
Vitrolles

Synopsis : Une petite escargote de mer s'ennuie sur le rocher d'un vieux port et rêve de parcourir le monde. Un jour, une grande baleine à bosse lui propose de l'emmener en voyage à travers les océans du globe. Cette amitié insolite nous plonge dans une odysée fabuleuse au cœur de la nature, de l'infiniment petit à l'infiniment grand.

**ACCUEIL À PARTIR DE 9H30**  
**SÉANCE À 10H**

RÉSERVATION OBLIGATOIRE AUPRES DES ANIMATRICES DU RPE  
RPE.PLANETEBEBES@LEOLAGRANGE.ORG



# PEDAGOGIE

## LA FAMILIARISATION

Ecrit par **Bénédicte Leconte et Véronique Troiano**, animatrices du Relais Petite Enfance

En septembre ou à la fin de l'été, arrive souvent un grand changement de la routine de vie des tous petits et de leurs parents : la première grande séparation et la sortie du cercle familial pour intégrer un nouvel environnement.

Petit focus sur cette étape importante qui est un enchaînement de plusieurs rencontres : celles d'un enfant, sa famille et d'une professionnelle prête à les accueillir.



Pour que cette nouvelle étape de vie soit la plus sereine possible, il est important que ces premiers jours, cette « période de familiarisation » à un nouvel environnement, se réalisent dans les meilleures conditions.

### QU'EST-CE QUE LA FAMILIARISATION ?

Différemment de l'adaptation qui est le fait pour l'enfant de s'adapter à un nouvel environnement sans que ses besoins ou son rythme soient forcément pris en compte, la notion de familiarisation reprend l'idée de s'accoutumer, faire face aux changements et aux séparations en sécurité et avec ses parents.

Avec l'adaptation, on sous-entend que l'enfant avec le temps finira par s'adapter à ce changement, or on ne s'habitue jamais à se séparer. Certes les ruptures, les pertes... permettent de grandir, de progresser et devenir autonome car on va mettre en place des stratégies pour rendre la séparation supportable.

Sylviane Giampino, psychologue de l'enfance, avance que, « *la capacité pour l'enfant à se sentir bien (sécuré) se fonde sur la présence de ses parents* ». C'est grâce à leur présence lors des premiers temps d'accueil, que l'enfant se sent suffisamment sécurisé pour, progressivement, apprendre à vivre sans eux, et à être et faire avec un autre. Le terme « familiarisation » reprend cette idée de s'accoutumer, d'apprendre à se connaître par « petites touches » régulières.

La période de familiarisation s'organise en plusieurs temps d'échanges entre les adultes afin de permettre au professionnel de mieux connaître les habitudes de l'enfant : sa manière de manger, de s'endormir, de jouer... la position qu'il préfère, la personnalisation de son espace sommeil mais aussi, sa position préférée pour manger, les rituels d'apaisement lors de moments de fatigue, ... C'est aussi l'occasion de parler de l'intérêt d'avoir un objet avec l'odeur de maman, des photos de la famille, tout ce qui pourrait « rendre les parents présents » pour l'enfant.

Pour se sentir en sécurité et grandir sereinement, l'enfant a besoin de construire un lien d'attachement avec l'adulte qui va en prendre soin. La mise en place d'une période de familiarisation permet de créer un lien avec la professionnelle qui s'occupera de lui. C'est un temps privilégié pour se rencontrer, échanger et se connaître. Le tissage des liens et l'établissement d'une confiance ne se font pas en une ou deux fois !

Tout au long de ces rencontres, l'enfant pourra se familiariser avec le nouvel espace, les nouveaux bruits, les odeurs différentes, ...en présence de ses parents. Il découvrira également de nouvelles personnes, de nouvelles habitudes.



Les neurosciences nous apprennent également que, plus encore que la progressivité, c'est la régularité de la rencontre qui prime pour rassurer l'enfant. En effet, c'est la répétition qui permet à l'enfant d'anticiper : ce sont de véritables statisticiens qui se construisent grâce à des probabilités et des hypothèses validées.

On estime qu'il est nécessaire à l'enfant de vivre au moins trois fois le même événement dans les mêmes conditions et à la même heure pour que son cerveau le considère comme probable et donc prévisible. Cela diminue alors son stress et les pics hormonaux de cortisol que cela induit. Cette hormone est néfaste pour le cerveau notamment car elle bloque les connexions neuronales et diminue les capacités d'apprentissage et de mémorisation. A contrario, après trois épisodes identiques, l'enfant se sent en sécurité car son cerveau les a intégrés. Il peut alors vivre sereinement la nouveauté.

Votre contrat d'accueil propose une familiarisation sur 5 jours mais chaque enfant, chaque parent, chaque situation sont différentes. Cette période sera donc adaptée à l'enfant et sa famille. Quelquefois plus courte. Quelquefois plus longue. Si la familiarisation doit se prolonger, on peut s'interroger sur quelques points d'amélioration, comme la répétition identique et suffisante des expériences, l'accueil des émotions de l'enfant, la connaissance des habitudes familiales, les difficultés éventuelles des parents à se séparer de leur enfant.

#### POUR LA PROFESSIONNELLE

La durée et la qualité du temps consacrés à cette période sont incontournables pour qu'une relation de confiance puisse s'installer. Faire place aux échanges, aux questions, prendre un temps pour « se dire » les craintes, raconter l'histoire de l'enfant...



A travers ces échanges et en observant l'enfant, l'assistante maternelle s'adapte à lui pour favoriser son bien-être dans la continuité de ce qui se pratique à la maison afin de lui apporter sécurité et sérénité.

Au-delà de cette connaissance de l'enfant (besoins, habitudes, rythme), ce temps particulier lui permet d'établir les bases d'une relation privilégiée avec l'enfant.

Cette période charnière permet également de bâtir un lien de confiance primordial avec les parents. En les associant à ce processus, en reconnaissant leur légitimité dans la connaissance de leur enfant, la professionnelle favorise leur sentiment de sécurité parental et les aide dans leur processus de séparation d'avec l'enfant.

#### POUR L'ENFANT

Cette période de familiarisation est nécessaire à l'enfant quelque soit son âge. Afin qu'il se familiarise à de nouveaux repères, de nouvelles habitudes. L'enfant est un être de sens. Les odeurs, les couleurs, son environnement sont autant de repères pour lui.

Pour appréhender ce nouvel environnement, il a non seulement besoin de temps et de régularité (cf. neurosciences) mais également de sécurité affective. En effet, l'enfant ne sait pas gérer seul ses émotions. Pour grandir sereinement, il a besoin d'adultes avec qui il se sent en sécurité pour prendre soin de lui. Un lien d'attachement doit se construire, d'abord avec ses parents, puis avec d'autres adultes pour qu'il puisse grandir sereinement.

Si l'enfant perçoit la confiance de ses parents en l'assistante maternelle, il va se sentir en sécurité. Petit à petit, des liens vont se créer et elle deviendra également figure d'attachement pour l'enfant.

## POUR LES PARENTS

Cette familiarisation est souvent évoquée par le prisme de la sécurisation de l'enfant mais elle est également primordiale pour ses parents.

Cette période peut être douloureuse voire angoissante pour certains. Se séparer de son enfant après plusieurs semaines ou mois à tout vivre ensemble n'est pas chose aisée.

Confier à une tierce personne ce qu'ils ont de plus précieux demande à faire confiance. Prendre son temps est important. Lâcher prise également. Une familiarisation réussie leur permettra de se séparer en douceur de leur enfant.



Il est important qu'au moins un des parents soient présents les premiers jours au domicile de l'assistante maternelle pour que l'enfant puisse ensuite être rassuré par ce souvenir.

Néanmoins, si le parent a des difficultés pour être présent lors de cette période (en cas de reprise du travail par exemple), pas de stress ! Un membre de la famille (ou une autre figure d'attachement secondaire) peut tout à fait participer à cette familiarisation. L'important est que l'enfant perçoive la confiance donnée à la professionnelle.

## CÔTÉ PARENTS : COMMENT PRÉPARER L'ENFANT ?

Mettre des mots sur ce qui se passe pour lui est important pour un enfant. Même bébé, il devine le sens et la « musique » des mots, leur intentionnalité, ce qui lui apporte une sécurité affective et le rassure. En tant que parents et figure d'attachement, vous pouvez lui parler de ce changement qui va intervenir dans vos vies ; lui dire au revoir lorsque vous partez, même s'il doit pleurer ; nommer par son prénom la personne qui s'occupera de lui, elle deviendra ainsi une personne familière ; apporter son « doudou » s'il en possède un, cela peut aider à la séparation. Il fera l'aller-retour entre la maison et le lieu d'accueil et rassurera l'enfant. Le parent peut également dormir ou frotter ce doudou contre sa peau. Son odeur sécurisera l'enfant grâce à sa mémoire olfactive.

Il est important de prendre le temps de se dire au revoir. Le parent peut proposer un jouet (qui fera office d'objet transitionnel éphémère) ou jouer à « coucou-caché », grand classique qui permet de dépasser l'angoisse de séparation.

Mais pas de stress : il faut se rappeler les grandes capacités d'adaptation de l'enfant à condition qu'il ait la certitude que son parent l'aime et qu'il va le revoir. Il est donc important que les adultes le lui verbalisent au moment du départ. Le parent explique à l'enfant qu'il l'aime, qu'il va revenir le chercher et qu'il pensera à lui. L'enfant, même tout bébé, entendra ces paroles et se sentira sécurisé.



La fréquentation en amont d'un LAEP, Lieu d'Accueil Enfants Parents peut également aider à ce passage. Ces espaces de convivialité, de jeux partagés, de parole et d'écoute favorisent la rencontre et l'échange entre enfants et parents. Ce sont des lieux privilégiés pour ouvrir l'enfant et le(s) parents(s) vers l'extérieur.

Un accueil progressif et bien pensé contribuera à sécuriser l'enfant et lui permettre d'effectuer en douceur la transition entre sa famille et l'assistant maternel qui va l'accueillir.

Cette période permet d'établir des bases solides au fameux « triangle de la confiance » de Jean Epstein. Entre parents, enfants et professionnels. Chaque partie doit avoir confiance en elle-même et en chacune des autres. Le lien de confiance qui s'établira entre ces adultes rassurera l'enfant qui sera ainsi enclin à faire également confiance.

### Sources :



- ✓ <https://www.airdefamilles.be/accueil-familiarisation-adf492/>
- ✓ [https://www.saintbrice95.fr/fileadmin/user\\_upload/03\\_Demarches\\_et\\_services/Petite enfance/RAM\\_Amaryllis/L\\_adaptation\\_a\\_petits\\_pas.pdf](https://www.saintbrice95.fr/fileadmin/user_upload/03_Demarches_et_services/Petite enfance/RAM_Amaryllis/L_adaptation_a_petits_pas.pdf)
- ✓ [https://semainepetiteenfance.fr/wp-content/uploads/2021/10/Article\\_Neurosciences-et-familiarisation\\_LPCR.pdf](https://semainepetiteenfance.fr/wp-content/uploads/2021/10/Article_Neurosciences-et-familiarisation_LPCR.pdf)
- ✓ <https://lesprosdela petiteenfance.fr/bebes-enfants/psycho-pedagogie/creche-ladaptation-cote-bebes-parents-et-professionnels>
- ✓ <https://www.crechesucredorge.org/modes-d-accueil/la-familiarisation/>
- ✓ <https://crechemploi.fr/blog/ladaptation-ou-familiarisation-en-creche-cest-quoi/>

Pour vous faciliter la collecte d'informations, nous vous proposons également, comme support de dialogue, le livret, très bien conçu, réalisé par le Département du Loiret :

<https://www.rpe45.fr/wp-content/uploads/2024/02/mon-livret-dadaptation.pdf>



## Mots d'enfant

**Marion Bianchini (assistante maternelle à Septèmes-les-Vallons) avec N (3 ans) :**

« Nous passons chaque matin devant une haie de pyracantha, et je précise donc de faire attention au pyracantha qui pique. Du coup, N. précise le matin de faire attention au "pirate content qui pique". »

**Sandrine Martinez Périé (assistante maternelle à Vitrolles) avec L (6,5 ans) et R (4 ans) :**

« L. 6 ans et demi et sa sœur R., 4 ans, sont en pleine activité peinture gonflante. Une nouvelle expérience ! L. dessine des lignes de couleurs sur sa feuille et R. commence à la recopier.

J'observe les enfants et je dis à R.: " Tu sais... Tu es libre de faire ce que tu as envie sur ta feuille. Tu fais comme L. mais tu peux faire ce que tu veux."

Et là...R. me fixe avec des yeux noirs et me répond : " Dis tatie... Ze fais ce que ze veux et ze suis pas ta bonisse (boniche) !!!! " 😞 😞 😞

Tout ça...car sa maman utilise cette expression car R. fait le petit Poucet chez elle et sa maman en a assez de ramasser ses affaires. 😞 »

**Sandrine Martinez Périé (assistante maternelle à Vitrolles) avec V (3 ans) et E (2ans) :**

« Cet été, vu les fortes chaleurs, après le goûter je proposais aux enfants une activité à l'intérieur.

Les enfants avaient besoin de se défouler...alors je leur proposais une activité gym avec un parcours de leur choix.

La consigne de sécurité était d'attendre que les tapis soient bien installés au sol avec différentes hauteurs.

Pour faire court, je disais aux enfants : " tapis = gym " !

Un jour, les enfants avaient besoin de se défouler et ils m'ont demandé s'ils pouvaient faire la "zym".

Je leur ai dit que j'étais d'accord.

E. a commencé à imiter la roulade alors qu'il n'y avait pas le matériel au sol et V. lui dit : " Ah non... Pas de tapis alors pas de gym !!! "

Elle a pris les tapis et avec l'aide des plus grandes, elles ont installé le parcours.

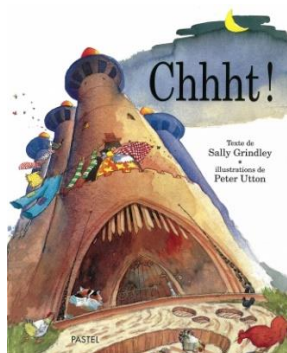
V. a alors dit à E. : " C'est bon : tapis = gym !"

Elle avait tout compris et je l'ai félicité pour sa bienveillance. »

## CROQ'LIVRES

Les coups de cœur d'Angélique, Bénédicte, Françoise et Véronique

Le coup de cœur de Véronique



**Chhht !, Sally Grindley, collection Pastel**

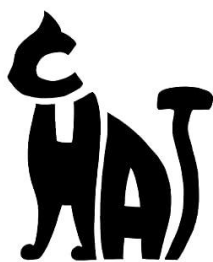
« Chhht ! Tu vas bientôt pousser la porte du château d'un géant... À partir de maintenant, reste tranquille et parle tout bas, sinon...»

Deux visiteurs mystérieux pénètrent dans le château d'un géant redoutable. De page en page, ils le traversent avec les plus grandes précautions : si jamais le monstre se réveille, c'est la catastrophe !

Le coup de cœur de Françoise

Le chat

Céline Lamour-Crochet



éditions mouck

**Le chat de Céline Lamour-Crochet, aux éditions Mouck, collection Petit ly.**

Avec les quatre lettres du mot chat on fait un calligramme.

On fait aussi d'autres dessins qui racontent une histoire amusante de chien, de souris, de poisson et de chatons polissons.

Un vrai régal en noir et blanc pour les yeux, un graphisme d'une beauté sobre mais enchanteresse

Le coup de cœur de Bénédicte



**Mes rêves, Xavier Deneux, Editions Tourbillon**

Un livre tout en poésie.

Dans cet imagier onirique se mêlent les thèmes de la nuit et de l'imaginaire. La lumière joue avec l'obscurité grâce aux pages phosphorescentes.

Dès la naissance

Le coup de cœur d'Angélique



**Je t'attends, Corinne Dreyfuss, Editions Thierry Magnier**

Léopold attend sa maman, elle s'est absentée pour très peu de temps. Mais parfois quelques secondes durent... une éternité

Après *Caché !*, le premier roman des bébés, et *Bébé béaba*, le tout premier dico, Corinne Dreyfuss nous offre ici un thriller haletant pour les tout-petits. Dès 1 an

Ont participé au comité de rédaction et à ce journal « Bout' chou » :

Angélique de Libero, animatrice responsable du relais petite enfance

Bénédicte Leconte, animatrice du relais petite enfance

Véronique Troiano, animatrice du relais petite enfance

Françoise Nadaud, ex-responsable du relais petite enfance

Sandrine Martinez-Périé, assistante maternelle de Vitrolles

Marion Bianchini, assistante maternelle de Septèmes-les-Vallons

***Merci à tous,***

***Envie de nous faire partager vos expériences et vos idées ?***

***Envoyez-nous vos articles pour le prochain Bout 'Chou !***

***Renseignements au 04.42.30.37.01 ou [rpe.planetebebes@leolagrance.org](mailto:rpe.planetebebes@leolagrance.org)***